

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 avril 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 884)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 67

présenté par

Mme Schmid, M. Douillet, M. Marsaud, M. Mariani et M. Darmanin

ARTICLE 29 NONIES

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement sur l'article 29 viciés.